

Motion pour le développement de l'attractivité du centre-ville d'Yverdon

Constat

L'ensemble des villes de Suisse sont victimes actuellement d'une baisse significative de la fréquentation de leur centre-ville. Parmi les nombreux facteurs qui expliquent la baisse générale de fréquentation, on trouve notamment la croissance du commerce en ligne qui fait concurrence aux commerces de proximité. La concurrence des zones commerciales périurbaines offrant des places de parking gratuites est une autre raison. Toutefois, les centres-villes présentent plusieurs avantages, contrairement aux grands centres de banlieue ou aux achats sur internet, ils sont chaleureux, accueillants, propices à la promenade, au butinage de magasin en magasin et au shopping, ils favorisent les échanges interpersonnels et les interactions sociales. En outre, ils renvoient une certaine image de la ville vers l'extérieur et jouent ainsi un rôle primordial pour l'attractivité générale d'une localité.

Face à cette évolution inéluctable, toutes les villes doivent prendre des mesures pour préserver et développer l'attractivité de leur centre. Plusieurs villes ont entamé des démarches dans ce sens. Par exemple, après avoir mandaté une expertise sur les avantages et inconvénients spécifiques à la ville, la municipalité de Bienne a établi un plan général de revitalisation du centre. Elle a décidé de faire du centre-ville un lieu de vie et d'échange, notamment avec une importante offre culturelle. Elle a renoncé à concentrer les mesures sur le commerce. A contrario, à Genève, ce sont précisément les commerçants de proximité qui ont pris des initiatives. Ils ont fondé en commun une plateforme internet destinée à rendre plus visibles leurs produits. Pour Yverdon, il faudra choisir le type de centre-ville que l'on veut développer.

Le besoin d'une stratégie générale

Il existe plusieurs mesures possibles pour préserver ou développer l'attractivité du centre-ville. Par exemple :

- a. Encourager la mixité des commerces (banques, supermarchés, commerces de proximité, services, restaurants, bars, théâtre, bâtiments publics, ...)
- b. Favoriser les zones piétonnes
- c. Encourager l'occupation des locaux (par exemple par des taxes incitatives ou punitives)
- d. Organiser des événements. Un modèle possible pourrait être les « First Friday » de Bienne.
- e. Mettre en valeur du patrimoine architectural

Cependant, un rapport de l'USAM¹ met l'accent sur un point important : l'élément le plus fondamental pour assurer la réussite de tout projet de revitalisation, c'est de disposer d'une stratégie générale claire et proactive. Cette stratégie doit englober tous les aspects pertinents (commerce, mobilité, événementiel, services, patrimoine, ...), doit intégrer l'ensemble des acteurs affectés et doit s'accompagner d'une stratégie de communication efficace.

Il faut reconnaître et saluer les différentes mesures éparses qui ont été mises en place à Yverdon-les-Bains dans le but de préserver et d'améliorer la vitalité du centre ; zone piétonne, marchés du jeudi

¹ https://www.sgv-usam.ch/fileadmin/user_upload/franz/2013/varia/20131016_leitfaden-revitalisierung_low-res_fr.pdf

soir, événements de rue comme les food-trucks, adaptation des horaires d'ouvertures des commerces,

On peut encore imaginer d'autres mesures concrètes favorables à l'attractivité des centres-villes. On pourrait, par exemple, verser une partie des indemnités des Conseillers communaux en bons d'achats à faire valoir dans les commerces du centre, rendre gratuits les P+R lors d'événements spéciaux ou lors des samedis de marché, proposer une visite des commerces de proximité aux nouveaux habitants, etc. Toutefois, ces mesures n'auront un effet positif sur le long-terme que si elles s'inscrivent dans une stratégie générale de revitalisation du centre-ville d'Yverdon.

La complémentarité et le positionnement du centre-ville par rapport aux centres commerciaux périphériques de l'agglomération et au commerce en ligne doit également être clairement identifié pour que les actions éparses s'inscrivent dans une même stratégie.

Motion

Le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains demande à la Municipalité de présenter une vision des moyens qu'elle compte mettre en œuvre pour revitaliser le centre-ville. Cette vision devra comprendre les éléments suivants :

1. un diagnostic des avantages et désavantages du centre-ville d'Yverdon en termes d'attractivité.
2. une stratégie claire, cohérente et globale pour la préservation et le développement de la vitalité du centre-ville d'Yverdon.
3. une liste d'actions concrètes, en concertation avec les acteurs concernés, qui permettra de réaliser les objectifs formulés dans la stratégie générale.

Yverdon-les-Bains, le 25.03.2019



Judith Würgler